



UNIVERSITÉ SAAD DAHLEB DE BLIDA
FACULTÉ DES SCIENCES TECHNOLOGIQUES
INSTITUE D'ARCHITECTURE



PROJET FIN D'ÉTUDE

OPTION: HABITAT

INTITULE DU PROJET:

**CONCEPTION D'UN ENSEMBLE
D'HABITAT COLLECTIF
PROMOTIONNEL
A EL AFFROUN
BLIDA**

Présenté par:

**BENFARES AMINA
BOUDEROUA NASSIMA**

Encadré par:

M. CHAUCHE

Promotion : juin 2015

REMERCIEMENTS

Nous remercions tout d'abord Dieu de nous avoir donné la force, le courage, et la volonté pour faire ce modeste travail.

Nous tenons à remercier tout particulièrement notre enseignant Mr CHAUCHE de leur soutien moral et intellectuel et aussi pour leur patience, leur courage et leur temps, il était vraiment pour nous comme un père et comme un ami.

Nous adressons également nos remerciements aux membres du jury qui ont bien accepté de consacrer un peu de leur temps pour porter jugement sur notre humble travail.

Enfin, nous remercions nos familles pour leurs soutiens et leurs patiences durant le travail en particulier nos parents ainsi que nos amis intimes.

SOMMAIRE

SOMMAIRE

I- PHASE INTRODUCTIVE :

I-1- INTRODUCTION GÉNÉRALE

I-2-PROBLEMATIQUE DE L'HABITAT EN ALGERIE

II- CONNAISSANCE DU SITE :

II-1- PDAU DU LA DAÏRA D'EL AFFROUN

II-2- LE PLAN DU SITUATION DU TERRAIN DANS LA VILLE

II-3- LE PLAN DU SITUATION DU TERRAIN DANS LE POS

II-4- PROPOSITION DU POS

II-5- PRÉSENTATION DU SITE:

II-5-1- FORME ET TOPOGRAPHIE

II-5-2- LE TERRAIN DANS LES VIOSINNAGES IMMEDIAT

II-5-3- L'ORIENTATION ETL'ACCESSIBILITÉ

II-5-4- LES CONTRAINTES DU TERRAIN

II-6- LES AVANTAGES ET LES INCONVÉNIENTS DU SITE

III- PRÉSENTATION DE PROJET

III-1- L'ESPRIT DU PLAN DE MASSE

III-2- PLAN DE MASSE FINAL

III-3- LA FICHE TECHNIQUE

III-4- LES FAÇADES

III-5- VUES EN 3 D

VI- CONCLUSION

PHASE INTRODUCTIVE

I- PHASE INTRODUCTIVE :

I-1- INTRODUCTION GÉNÉRALE:

Le partage d'une vie collective et contemplative, sur un même lieu, permet la restauration du lien social comme facteur de paix et de développement humain, tout en préservant l'intimité de tous. Le collectif a la volonté de privilégier des valeurs essentielles comme la coopération, l'entraide, la justice. Il met aussi en avant le respect : respect de soi, de l'autre (écoute, accueil, partage), de la nature par un mode de vie adéquat (comportement conscient, pratique écologiques, sobriété). C'est un lieu de partage de l'espace et de mutualisation de certains équipements et services.

De par toutes ses valeurs, le lieu est fondamentalement intergénérationnel et interethnique, accueillant aussi bien des personnes âgées valides, que des familles avec enfants, et des célibataires ou couples sans enfants. La mixité est donc de mise, enrichissant les connaissances et les intentions tournées sur la personne humaine.

Dans un tel lieu, la bienveillance prend le pas sur l'indifférence d'une société qui est basée sur la culture de l'avoir au détriment de l'être. L'énergie collective émergeant de ce mode de vie nous permet d'être plus en phase avec nos pensées et nos aspirations profondes, dans le respect des 5 entraînements de la pleine conscience et sa pratique du calme et de regard profond dans la vie quotidienne pour une éthique globale.

I-2 -PROBLEMATIQUE DE L'HABITAT EN ALGERIE :

Le problème de la qualité du cadre de vie et de son amélioration ne cesse d'être au centre de l'intérêt des architectes et des chercheurs dans le champ de la pratique du projet architectural et urbain

La demande de qualité et d'amélioration des logements et de leur environnement doit être perçue comme la manifestation d'un besoin de meilleure qualité de vie.

D'un d'autre côté, on s'intéresse à la mixité sociale qui doit être aussi vue comme un élément important d'une "ville des courtes distances". La mixité, qu'elle soit sociale ou fonctionnelle, est assurément un élément clé permettant de rassembler les personnes, les emplois, les cultures. Les juxtapositions étant génératrices de synergies.

Il s'agit de répondre aux questions suivantes :

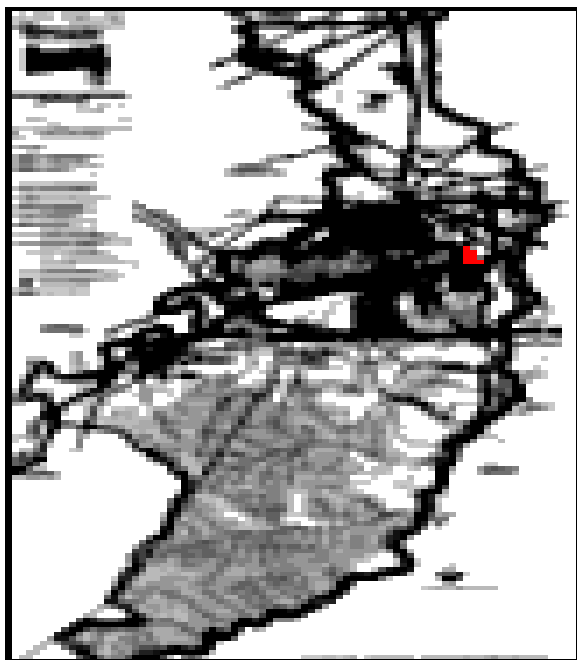
-L'habitat collectif peut-il être considéré, en première couronne, comme une alternative adaptée aux besoins de mixité?

- comment peut-on produire des logements agréables à occuper ?

CONNAISSANCE DU SITE

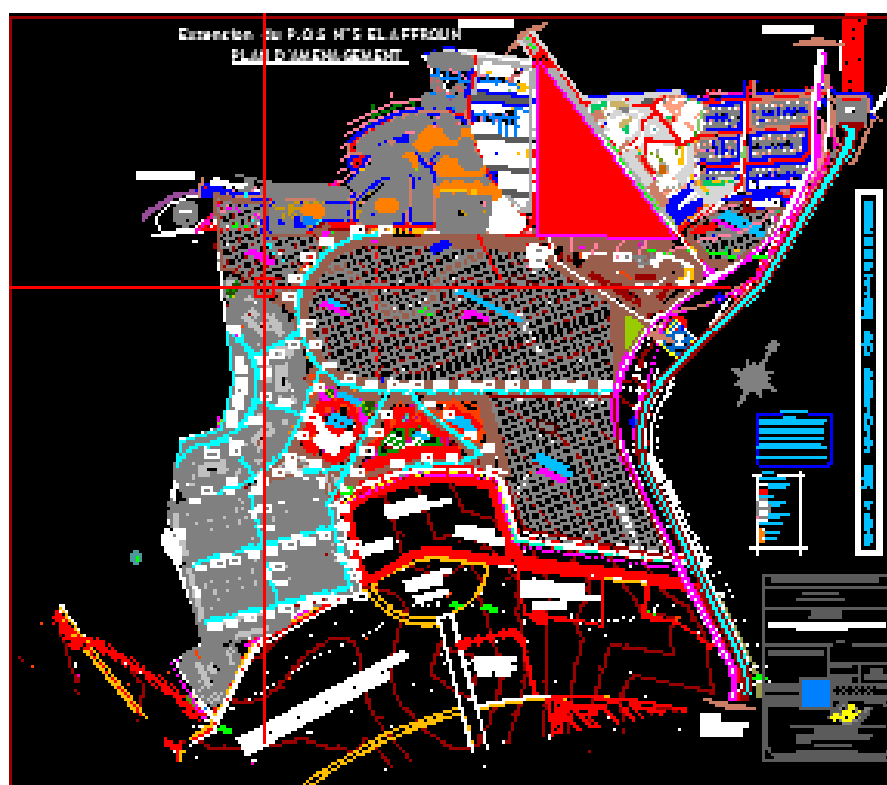
II-2- LE PLAN DE SITUATION DU TERRAIN DANS LA VILLE :

Le terrain est situé au sud est d'ELAFFROUN



II-3- LE PLAN DE SITUATION DU TERRAIN DANS LE POS :

Ce terrain est situé au nord est du POS 05 de la ville d'Elaffroun



II-4- PROPOSITION DU POS :

II-5-PRESENTATION DU TERRAIN :

II-5-1-FORME DU TERRAIN :

Ce terrain est de forme triangulaire, il est à pente nulle

II-5-2-LE TERRAIN DANS LE VOISINAGE :

Le terrain est limité comme suite:

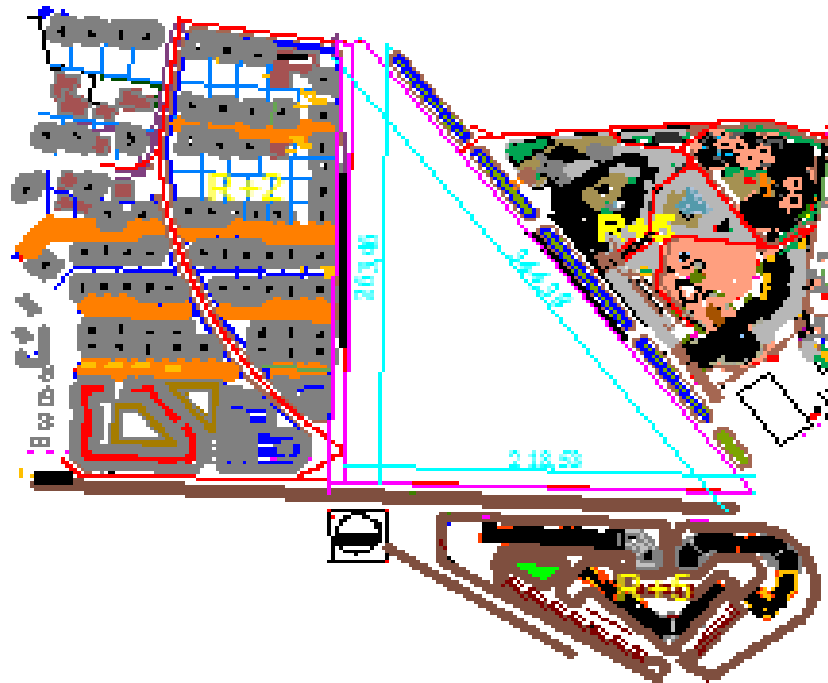
Nord: Terrain agricole

Sud: habitat collectif et le pôle universitaire

Est : Ecole des cadres

Ouest: Habitat individuel

LE TERRAIN DANS LE VOISINAGE



II-5-4- LES CONTRAINTES DE TERRAIN :

Passage de la MT

II-6- LES AVANTAGES ET LES INCONVÉNIENTS DE SITE :

A- LES AVANTAGES :

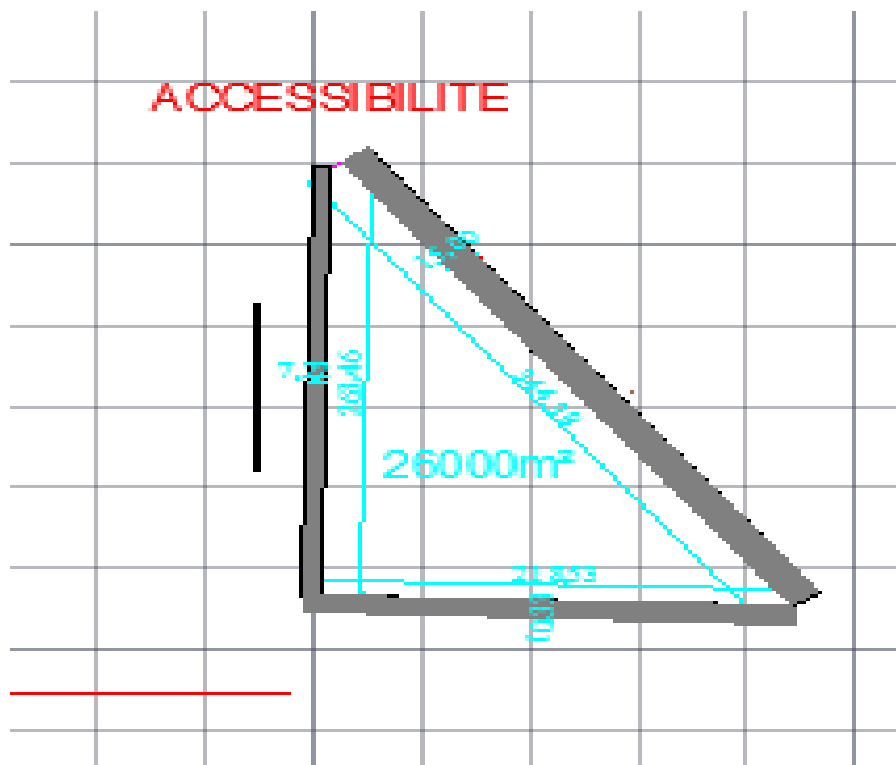
- la proximité des équipements les plus divers.
- une orientation favorable pour les logements.

B- LES INCONVENIENTS :

- Nuisance sonore liée à la proximité du boulevard

II-5-3- L'ORIENTATION ET ACCESSIBILITE :

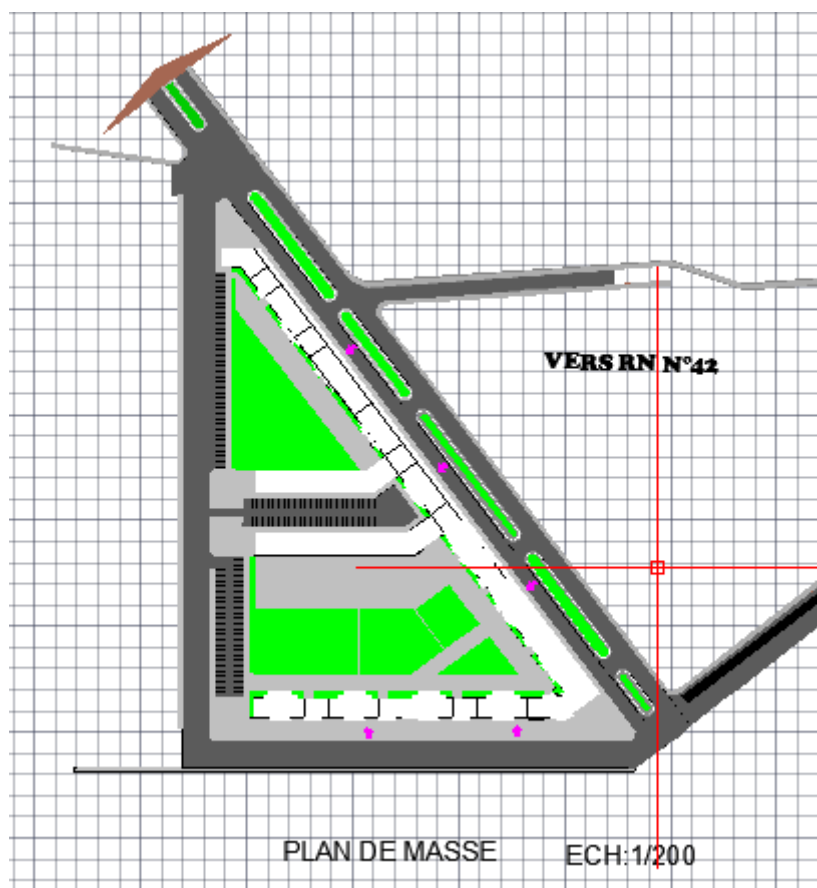
Le terrain est accessible par le boulevard à l'est est de deux voies secondaire au sud et a l'ouest



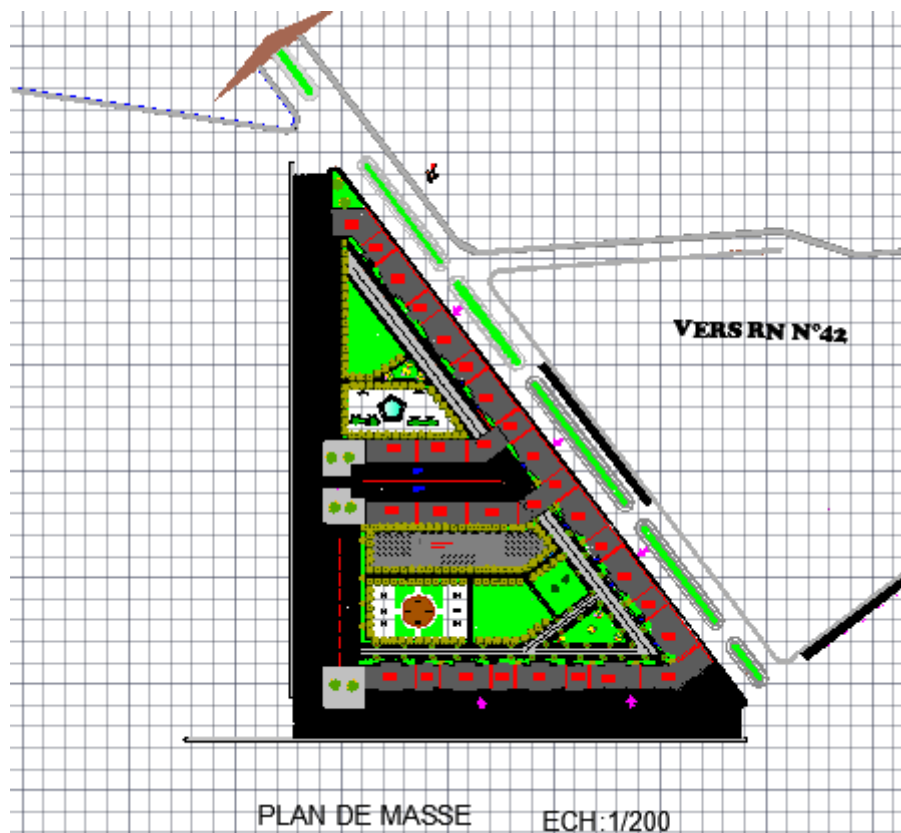
PRESENTATION DU PROJET

III- PRÉSENTATION DU PROJET :

III-1-L'ESPRIT DU PLAN DE MASSE :



III-2-PLAN DE MASSE FINAL :



III-3- LA FICHE TECHNIQUE :

- **projet** : Habitat Collectif Promotionnel
- **Surface du terrain** : 26000 m²
- **nombre de logements** : 112 logements
- **densité** : 41 log/Ha
- **gabarit** : R+5 avec H=18.36 m
R+4 avec H=15.30m
R+1 avec H=6.12 m
- **Les places de stationnements** : 132 places

- CES : 21.8%

- types des blocs : barres

-Répartition des logements :

TYPE	SURFACE	NEMRE	TOTAL
F2	60.59 m ²	4	242.3 6m ²
F3	113.2 m ²	88	9961.6 m ²
F3	115.42 m ²	8	923.36 m ²
F4	102.29 m ²	4	409.16 m ²
F5	134.97 m ²	4	539.88 m ²
F6	143.25 m ²	4	573 m ²

-pourcentages des logements :

TYPE	%
F2	3.5
F3	85.7
F4	3.5
F5	3.5
F6	3.5

III-4-LES FAÇADES :

-

III-5-LES VUES EN 3D :







IV- CONCLUSION :

Un projet d'architecture peut être considéré comme la résultante d'un processus de conception complexe à caractère scientifique, il fait faces simultanément à des critères différents, telle que l'environnement avec toute ses dimensions, la structure, le programme fonctionnel...etc. il appartient cependant à l'architecte de gérer ce processus avec une sensibilité artistique et une créativité qui lui sont propre.

Durant toute cette année on a essayé de comprendre et d'apprendre comment aborder, étudier et insérer un projet d'habitat dans son environnement, dont on a proposé un projet qui est en rapport avec la ville par sa forme, son programme et son expression architecturale, toute en prenant en considération l'environnement social.

On a essayé de concevoir un édifice à usage d'habitation intégrer au contexte urbain en développant une dimension plus qualitative que quantitative.

Ce projet reste une proposition, et chaque architecte confronte à cette situation peut avoir sa propre interprétation et le champ d'expression architecturale reste large.

